

Procès-verbal.

Séance d'information de la Commission C.H.P.L. du 18 septembre 2017 au B27 - PC Oreye.

Précences Administrateurs :

FOULON Frank	Président Sportif de Province et du C.H.P.L
GERARD Claudy	Président de province
MUTSERS Luc	Trésorier
LONEUX Martine	Administratrice de province
JURCABA Yvan	Administrateur de province
HEYLIGEN Raymond	Administrateur de province
GERARD Jean-Luc	Administrateur de province
CHRISTIAENS Emile	Administrateur de province
ABEELS Willi	Administrateur de province
ANKRI Jérémie	Administrateur de province
MIGNON Fabrice	Secrétaire

Présences Clubs :

B02 - PC Capri	(représentant : PODOR Serge)
B04 – PC Omal	(représentant : CHOISI Willy)
B05 – PC La Boule Vottemoise	(représentant : LAVAGNINI Alberto)
B06 – PC Embourg	(représentant : HEYLIGEN Raymond)
B07 – PC Soumagne	(représentant : BARTHE Nadine)
B08 – PC Esneux	(représentant : ALEOTTI Lydia)
B09 – PC La Boule d'Aaz de Haccourt	(représentant : LONEUX Martine)
B10 – PC La Rose Rouge	(représentant : ARNOLIS Pierre)
B12 – Royale PC La Spadoise	(représentant : GRIGNARD Michaël)
B13 – PC Le Bon Accueil Sérésien	(représentant : GRAZIANI Mario)
B15 – PC Les Lauriers	(représentant : VANDEVEN Francis)
B17 – PC Malmedy	(représentant : VANESSE André)
B20 – PC La Fanny Visétoise	(représentant : VANDENBOSCH Brigitte)
B21 – PC La Blegnytoise	(représentant : BOURDOUX Roger)
B22 – PCGH	(représentant : DERISON Benoît)
B23 – Royale PC Huy	(représentant : MASURE Daniëlle)
B26 – PC La Romséenne	(représentant : MARTENS Jean)
B27 – PC Oreye	(représentant : PROTASI Francesco)
B30 – Royale PC Wanze	(représentant : CORNET Bruno)
B34 – PC Fanny Pepinster	(représentant : MASSON Albert)
B37 – PC Le Carreau Hannutois	(représentant : FAUVIE Claude)
B40 – PC Mabotte	(représentant : DE GRISANTIS Domenico)
B41 – PC Val de Mehaigne	(représentant : MIGNOLET Bernard)
B43 – PC La Moisson	(représentant : MELIN Eric)
B45 – PC Les Boutons d'Or	(représentant : THIELEN Claude)
B49 – PC Le Muguet Laminois	(représentant : DEFIZE Patrick)

Absent :

B16 – PC Bano

Excusés :

BEBERMANS Louis	Administrateur de province
HANSEN Michaël	Président Administratif de province

ORDRE DU JOUR

- I. Présences des clubs & distributions des documents.
- II. Bienvenue & remerciements.
- III. Minute de silence.
- IV. Cessations d'activités.
- V. C.H.P.L. 2017 – 2018 (constitution divisions, règlements, documents)
- VI. Tirage Coupe de province 2017 - 2018.
- VII. Annonce et parution.
- VIII. Fin de séance.

La séance est ouverte à 19h35, sous la présidence de Frank FOULON, Président sportif de province et du C.H.P.L. qui passe au premier point de l'ordre du jour de la réunion.

I. Présences des clubs et distribution des documents.

Le secrétaire acte les présences des clubs et distribue les divers documents destinés au prochain C.H.P.L. ainsi qu'à la coupe de province.(voir description point V)

II. Bienvenue & Remerciements.

Le président sportif de province remercie le club du PC Oreye pour son accueil et pour la mise à disposition de ses installations pour cette 2^{ème} séance d'informations C.H.P.L. saison 2017 – 2018 où le tirage de la coupe de province 2017 -2018 sera également effectué.

Il remercie tous les représentants de clubs de leur présence en informant que sur 27 clubs, 26 clubs sont présents et que seul B16 – PC Bano est absent. Cette absence s'expliquant du fait que ce club est un club purement administratif inscrit en province de Liège et qui ne participe à aucune compétition.

III. Minute de silence.

Le Président sportif demande à l'assemblée de respecter une minute de silence pour tous les membres disparus.

IV. Cessations d'activités.

Le P.S. informe l'assemblée que les clubs B03 – PC Tultay-Mehagne et B28 – PC Les Thiers sont officiellement dissous (27 clubs à ce jour)

V. C.H.P.L. 2017 – 2018 (constitution des divisions, règlements, documents).

Le P.S. tient spécialement à remercier le club du B17 – PC Malmedy qui afin de permettre l'établissement d'un nombre de divisions cohérent par rapport au nombre d'équipes inscrites, a accepté en étant 2^{ème} de série, de ne pas monter dans la division supérieure.

Cette année, en + de 48/50 ans (mercredi), nous avons reçus les inscriptions pour 84 équipes. Le vendredi, 100 équipes ont été inscrites.

A noter, le « forfait général » de l'équipe 3 du B22 – PCGH en « + de 48/50 ans du mercredi (division 8) et qui inscrite en date du 30 juin 2017, sera pénalisée d'une amende conformément au règlement des pénalités (Forfait déclaré avant séance d'information CHPL de septembre)

Le P.S. demande aux clubs d'informer leurs membres que le club B05 – PC La Boule Vottemoise évoluera dorénavant dans ses nouvelles installations rue Haute Marexhe, 142 à 4040 Herstal.

Il indique également que le club du B43 – PC La Moisson évoluera dans ses propres installations.

La diminution de 50% de l'amende dans le cas d'une feuille de match incorrectement complétée (Voir point 22 , IV.3.17) du catalogue des pénalités (7.50€ à 15.00€) est maintenue.

Le P.S. énumère les documents qui ont été distribués par le secrétaire

« Divisions du mercredi et du vendredi », « Calendriers du mercredi et du vendredi », « Feuilles de match », « Règlements » et « Catalogue des pénalités ».

Le Président de province prend la parole et indique aux responsables des clubs qu'un courrier leur sera transmis à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de Vottem le 7 octobre prochain.

Le PS revient sur la réunion d'information du 12 juin dernier pour annoncer qu'une réunion a eu lieu depuis lors avec le PF, les PS's provinciaux ainsi que la PS fédérale.

Était notamment à l'ordre du jour de cette réunion, les changements en cours de partie en province de Liège proposée par la province de Liège et dont le PF avait eu vent. En est ressorti de cette réunion que la tendance fédérale est d'uniformiser tous les règlements. A cette fin, il souhaite que le règlement ne change pas en province de Liège sans néanmoins rejeter cette proposition.

En conclusion, le règlement concernant les changements en cours de partie ne sera pas adapté cette saison. Il indique aussi que cette proposition de « changement en cours de partie » n'est nullement supprimée mais bien « en suspens ».

Le P.S. revient aussi sur une question posée aux clubs lors de la séance d'information CHPL du 12 juin et demande à ces derniers s'ils y ont réfléchi et dans l'affirmative, s'ils ont des propositions.

Il rappelle que le règlement ne prévoit pas qu'une équipe au-delà de la 5ème place soit montante.

Risquant de nous retrouver à brève échéance avec toutes des équipes 2 en division 2, devons-nous obliger une équipe au-delà de la 5ème place en division 2 de monter ou si toutes les équipes de division 2 sont des équipes 2 de club, de faire monter un équipe de division 3 en division 1 ou bien encore de ne pas faire descendre le descendant de division 1 ?

Etant donné que peu de dirigeants ont réfléchi à ce problème, un courrier leur sera envoyé dans les prochaines semaines (après la réunion CEP d'octobre) et qu'une réponse ou proposition soit donnée pour fin décembre.

Le P.S. passe à la réalisation des calendriers du mercredi et du vendredi et demande aux responsables s'ils ont des remarques à formuler tout en sachant que pour 2 clubs, PC Omal et B.A.S., les desideratas n'ont pas été entièrement respecté du fait qu'ayant 2 équipes dans la même division, ceux-ci devaient jouer leurs rencontres Aller/retour lors des 2 premières journées de championnat.

B41 – PC Moha fait remarquer de manière véhémement que leur demande n'a pas été respectée.

Le P.S. informe que pour la saison prochaine, les libellés sur les formulaires en ligne seront adaptés de telle manière qu'aucune interprétation ne soit plus possible.

Le P.S. rappelle que les directives de la saison passée concernant la transmission des résultats à l'issue des rencontres reste d'application et insiste sur le fait que les feuilles de match doivent être en possession des responsables (ABEELS Willi et HEYLIGEN Raymond) au plus tard, le jeudi matin qui suit la rencontre.

Le secrétaire rappelle que les documents RC/Incendie n'ont pas encore été transmis par tous les clubs et qu'un courriel de rappel sera envoyé dès le 19/09/2017.

VI. Tirage Coupe de province..

Le tirage de la coupe de province est effectué en présence des responsables des clubs et à la demande du P.S., par une demoiselle présente au club.

Les feuilles de match des 1/16 de finale sont distribuées aux clubs visités au fur et à mesure du tirage. (Annexe 1).

Pour rappel, les 1/16 de finale se dérouleront entre le 1er et 31 octobre 2017, date butoir.

Le Président de province, responsable de la Coupe, insiste pour que les 2 clubs l'informent comme prévu au règlement, de la date et l'heure au moins 48 heures avant la date de la rencontre.

Si une date commune n'est pas trouvée entre les responsables de clubs, la rencontre se jouera obligatoirement à la date butoir.

Conformément au règlement fédéral de la coupe des clubs francophones, pour les clubs qualifiés en poule « Honneur », une liste de 13 joueurs (10H et 3 D) devra être transmise aux responsables fédéraux pour le 31 octobre 2017 au plus tard. (10 Hommes – 3 Dames)

A cet effet et comme la saison dernière, un formulaire est en ligne sur le site de province pour l'envoi vers le secrétariat provincial qui ventilerà vers le secrétariat fédéral.

VII. Annnonce et parution.

Le secrétaire informe que les calendriers, règlements, divisions, catalogues des pénalités, tirage de la Coupe, règlements de la Coupe, pyramide de la Coupe, formulaire d'inscription des 13 joueurs (coupe fédérale), etc.. seront publiés sur le site provincial dès le 19/09/2017.

VIII. Fin de séance.

La séance est levée à 21h20 et le Président sportif de province remercie tous les clubs.

Rédigé par Fabrice MIGNON
Secrétaire

ANNEXE A.

Coupe de Province 2017-2018 1/16 de finale											
	1/16 finale	1/16 finale									
Match 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B04</td><td style="text-align: center;">PC Omal</td></tr> </table>	BYE	BYE	B04	PC Omal	Match 9	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B40</td><td style="text-align: center;">PC Mabotte</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B37</td><td style="text-align: center;">PC Le Carreau Hannutois</td></tr> </table>	B40	PC Mabotte	B37	PC Le Carreau Hannutois
BYE	BYE										
B04	PC Omal										
B40	PC Mabotte										
B37	PC Le Carreau Hannutois										
Match 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B22</td><td style="text-align: center;">PC CPGH</td></tr> </table>	BYE	BYE	B22	PC CPGH	Match 10	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B30</td><td style="text-align: center;">RPC Wanze</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B26</td><td style="text-align: center;">PC La Romséeenne</td></tr> </table>	B30	RPC Wanze	B26	PC La Romséeenne
BYE	BYE										
B22	PC CPGH										
B30	RPC Wanze										
B26	PC La Romséeenne										
Match 3	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B41</td><td style="text-align: center;">PC Moha</td></tr> </table>	BYE	BYE	B41	PC Moha	Match 11	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B02</td><td style="text-align: center;">PC Capri</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B49</td><td style="text-align: center;">PC Le Muguet Lamoinois</td></tr> </table>	B02	PC Capri	B49	PC Le Muguet Lamoinois
BYE	BYE										
B41	PC Moha										
B02	PC Capri										
B49	PC Le Muguet Lamoinois										
Match 4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B27</td><td style="text-align: center;">PC Oreya</td></tr> </table>	BYE	BYE	B27	PC Oreya	Match 12	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B34</td><td style="text-align: center;">PC La Fanny Pepinster</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B45</td><td style="text-align: center;">PC Les Boutons d'Or</td></tr> </table>	B34	PC La Fanny Pepinster	B45	PC Les Boutons d'Or
BYE	BYE										
B27	PC Oreya										
B34	PC La Fanny Pepinster										
B45	PC Les Boutons d'Or										
Match 5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B05</td><td style="text-align: center;">PC La Boule Vottemoise</td></tr> </table>	BYE	BYE	B05	PC La Boule Vottemoise	Match 13	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B09</td><td style="text-align: center;">PC La Boule D'Aaz Haccourt</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B06</td><td style="text-align: center;">PC Embourg</td></tr> </table>	B09	PC La Boule D'Aaz Haccourt	B06	PC Embourg
BYE	BYE										
B05	PC La Boule Vottemoise										
B09	PC La Boule D'Aaz Haccourt										
B06	PC Embourg										
Match 6	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">BYE</td><td style="text-align: center;">BYE</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B20</td><td style="text-align: center;">PC La Fanny Visétoise</td></tr> </table>	BYE	BYE	B20	PC La Fanny Visétoise	Match 14	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B12</td><td style="text-align: center;">RPC Spa</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B08</td><td style="text-align: center;">PC Esneux</td></tr> </table>	B12	RPC Spa	B08	PC Esneux
BYE	BYE										
B20	PC La Fanny Visétoise										
B12	RPC Spa										
B08	PC Esneux										
Match 7	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B23</td><td style="text-align: center;">RPC Hutoise</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B15</td><td style="text-align: center;">PC Les Lauriers</td></tr> </table>	B23	RPC Hutoise	B15	PC Les Lauriers	Match 15	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B13</td><td style="text-align: center;">PC B.A.S</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B43</td><td style="text-align: center;">PC La Moisson</td></tr> </table>	B13	PC B.A.S	B43	PC La Moisson
B23	RPC Hutoise										
B15	PC Les Lauriers										
B13	PC B.A.S										
B43	PC La Moisson										
Match 8	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B17</td><td style="text-align: center;">PC Malmedy</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B10</td><td style="text-align: center;">PC La Rose-Rouge</td></tr> </table>	B17	PC Malmedy	B10	PC La Rose-Rouge	Match 16	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B21</td><td style="text-align: center;">PC La Blegnytoise</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">B07</td><td style="text-align: center;">PC Soumagne</td></tr> </table>	B21	PC La Blegnytoise	B07	PC Soumagne
B17	PC Malmedy										
B10	PC La Rose-Rouge										
B21	PC La Blegnytoise										
B07	PC Soumagne										

